

Décision

Générale

colonial

Décision n° 434 du 18 avril 1950 ;

n° 434

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 avril 1950

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1950

Date du numéro
30 avril 1950

TEXTE INTÉGRAL

Mme Kerjenn (Colette), dactylographe, auxiliaire, 2e catégorie, en service à la sûreté générale, est mise à la disposition de M. le directeur du-service des travaux publics, en remplacement numérique de M. Vigne (jean). La présente décision aura effet pour compter du 15 avril 1950.